

Date : 03/04/2024

**Intitulé du Projet :** Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants  
(Marrakech, ville durable)

**Appel à consultation pour l'élaboration de :**  
**Etude de faisabilité relative à la mise en place d'un réseau de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques au niveau de la ville de Marrakech**

Référence : AC 03/PROJET\_MVD/2024

## TERMES DE REFERENCES

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse : [Projet\\_MVD@environnement.gov.ma](mailto:Projet_MVD@environnement.gov.ma) . L'équipe du projet répondra par courrier électronique,

et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

## I. Contexte de l'étude

À Marrakech, le secteur des transports est confronté à des défis significatifs, particulièrement marqués par une augmentation continue des véhicules individuels qui représentent aujourd'hui plus de 15 % de la part modale. Cette croissance a engendré des problèmes de congestion routière et de pollution de l'air, accentuant les préoccupations relatives aux émissions de gaz à effet de serre et à la qualité de l'air. En réponse à ces enjeux, la ville a initié diverses initiatives en faveur de la mobilité durable, telles que l'introduction de bus électriques, la création de pistes cyclables, et l'aménagement de trémies et de contournements routiers pour améliorer la fluidité des déplacements. Ces efforts sont complétés par une expérience pilote de vélos en libre-service et le développement d'un plan de mobilité urbaine durable de nouvelle génération.

Dans ce contexte, le projet d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques à Marrakech acquiert une importance particulière. Il vise à encourager l'utilisation de technologies de mobilité plus respectueuses de l'environnement, représentant une étape essentielle dans la transition de la ville vers un modèle de ville durable. Ce projet s'inscrit dans un enjeu global de mobilité électrique, marqué par la décision de plusieurs pays européens d'éliminer progressivement la production des véhicules thermiques d'ici 2035.

Pour le Maroc, pays importateur de produits pétroliers, l'adoption de modes de déplacement durable, économes et sobres en carbone est une priorité stratégique. Le développement d'infrastructures urbaines et de technologies sobres en carbone, notamment la mobilité hybride, électrique et à hydrogène, est au cœur de cette stratégie.

Le changement de paradigme nécessite des actions d'exemplarité de la part de l'État et l'implémentation de projets d'infrastructures incitatifs. Ces initiatives sont cruciales pour encourager la population à embrasser cette révolution technologique et à participer activement à la transition vers une mobilité durable.

Les efforts de Marrakech pour installer des bornes de recharge électrique publiques contribuent directement à cette vision, en facilitant l'utilisation pratique des véhicules électriques et en sensibilisant le public à l'importance de réduire les émissions de carbone. Ainsi, ces mesures constituent des étapes clés vers l'adoption large de la mobilité électrique, contribuant à un avenir énergétique plus durable pour la ville.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

المملكة المغربية  
المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الانتقال الطاقوي والتنمية المستدامة  
وزارة الانتقال الطاقوي والتنمية المستدامة



global  
environment  
facility  
INVESTING IN OUR PLANET



## II. Objectif de l'étude et description des prestations demandées

### 1. Objectif général :

L'objectif global de cette étude est de concevoir un plan intégré et durable pour le déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques à Marrakech, en étudiant la faisabilité technique et financière de la mise en place d'un réseau de bornes de recharge dans la ville. Ce plan vise à faciliter la transition de Marrakech vers une mobilité plus propre et moins carbonée, alignée avec les objectifs nationaux et internationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il répondra aux besoins de mobilité actuels et futurs de la population, améliorera la qualité de vie urbaine, et contribuera à l'établissement d'une infrastructure de recharge accessible et efficace, essentielle pour soutenir l'adoption et l'usage des véhicules électriques.

### 2. Objectifs spécifiques :

- **Élaborer un Diagnostic et Identifier les Emplacements Optimaux des bornes de recharge publiques :** Cette étape implique une évaluation approfondie de l'état actuel et des projections futures de la mobilité électrique à Marrakech. Il s'agit de sélectionner stratégiquement les emplacements pour les bornes de recharge, en considérant des critères tels que la demande actuelle et future, l'accessibilité, la sécurité des utilisateurs, le foncier, la puissance électrique, et l'intégration harmonieuse dans le paysage urbain. Cette phase consiste à choisir le type de bornes de recharge à installer et leurs emplacements.
- **Réaliser une Analyse des Risques potentiels liés au développement d'un réseau de bornes de recharge au niveau de Marrakech :** L'objectif ici est d'identifier et de quantifier les risques associés à l'installation des bornes de recharge. Cette analyse couvrira les aspects techniques, juridiques et administratifs, et mènera au développement de stratégies d'atténuation pour minimiser ces risques et garantir un déploiement réussi du projet.
- **Étudier la Faisabilité Technique et Financière relative au déploiement d'un réseau de bornes de recharge au niveau de Marrakech :** Cette partie de l'étude consistera à examiner les options techniques disponibles pour les bornes de recharge, tout en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chaque site proposé et les

exigences technologiques. Parallèlement, une analyse financière détaillée sera réalisée pour évaluer les coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance, en identifiant également les modèles de financement potentiels.

- **Évaluer l'Impact Environnemental du projet et Intégrer des Technologies Complémentaires :** Il s'agira d'analyser l'impact environnemental lié à l'installation des bornes de recharge, notamment en termes d'émissions de CO<sub>2</sub> évitées et en envisageant l'utilisation d'énergies renouvelables. De plus, la proposition d'ajouter des technologies complémentaires, telles que des écrans d'information ou des capteurs de qualité de l'air, vise à améliorer l'attractivité et la fonctionnalité des bornes.
- **Concevoir un Dossier de Consultation pour les Entreprises :** L'élaboration d'un dossier de consultation clair et conforme aux normes de marché public est essentielle pour assurer la sélection appropriée des fournisseurs et des installateurs. Ce dossier mettra l'accent sur la qualité, la durabilité et la préférence pour les équipements produits localement, tout en garantissant la meilleure valeur et efficacité pour le projet.

### 3. Consistance des Prestations :

Pour répondre aux objectifs susmentionnés, la consultation doit accomplir les tâches suivantes :

#### **Mission 1 : Diagnostic et Choix d'Emplacement des bornes de recharge publiques.**

Le prestataire est amené à élaborer une évaluation complète de la mobilité électrique à Marrakech, incluant l'analyse de l'état actuel et les projections futures. Cette évaluation devra s'appuyer sur des études, travaux et données existants, tant au niveau national que local, et présenter des scénarios de développement potentiel de ce secteur en conformité avec les meilleures pratiques.

Le prestataire devra également identifier les emplacements stratégiques pour l'installation des bornes de recharge, en s'appuyant sur une analyse multicritère qui prend en compte la demande, l'accessibilité, la sécurité, la puissance électrique installée, le statut foncier, les orientations des documents de planification urbains et l'intégration dans le paysage urbain, etc.

Le prestataire élaborera une cartographie des emplacements potentiels des bornes de recharge en fonction de l'analyse multicritère adoptée.

Le prestataire procédera à l'identification du type de bornes de recharge à installer par emplacement en fonction des technologies disponibles sur le marché national : bornes à chargement rapide, normal ou long.

Une attention particulière sera accordée à l'analyse des risques techniques, juridiques et administratifs associés au projet, pour laquelle des stratégies d'atténuation devront être développées et clairement présentées. En particulier le risque relatif à l'impact des bornes sur le réseau électrique et les mesures à prévoir.

Ainsi, le prestataire assurera les actions suivantes dans le cadre de la mission 1 (liste non exhaustive) :

- Évaluation de la Mobilité Électrique et Projections :  
Analyse du parc actuel et futur de véhicules électriques et hybrides.  
Enquête sur la perception de la mobilité électrique parmi les résidents et entreprises.  
Définition des objectifs de développement d'un réseau local de bornes de recharge pour améliorer l'attractivité de la mobilité électrique.
- Analyse Multicritères pour l'Emplacement des Bornes :  
Choix de l'emplacement en fonction du statut foncier, flux de déplacement, puissance électrique, sécurité, accessibilité, intégration urbaine, orientations urbanistiques, etc.
- Cartographie des Emplacements Potentiels et Choix du Type de Borne :  
Représentation cartographique des sites proposés.
- Choix de la technologie à installer en fonction de critères justifiées et concertés ;
- Analyse des Risques.

Le prestataire définira également une liste d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour mesurer la performance environnementale et climatique du réseau de borne de recharge à Marrakech, en adoptant un cadre de Mesure, de Rapport et de Vérification (MRV) qui permettra le suivi efficace et la traçabilité des performances des actions proposées.

Le prestataire doit établir la première mission en interaction et en concertation avec le maître d'ouvrage et les services concernés afin d'avoir les informations et les orientations les plus

fiables (Communes urbaines, agence urbaine, SDL Mobility, wilaya, sureté nationale, arrondissements, services extérieurs concernés, RADEEMA, université, Green energy parc, ONG, etc.).

Cette mission est d'une durée de 2 mois.

### **Mission 2 : Faisabilité Technique et Financière des bornes de recharge publiques.**

Dans cette mission, le prestataire est chargé de déterminer la faisabilité technique et financière de l'installation des bornes de recharge. Il devra examiner les différentes technologies de recharge disponibles, en prenant en considération les spécificités de chaque site identifié et en respectant les exigences technologiques et environnementales, en particulier l'impact des bornes sur le réseau électrique. Il y a lieu de promouvoir des bornes de recharge solaires afin d'assurer une autonomie énergétique des installations et de maximiser la sobriété et la durabilité de ces nouvelles infrastructures.

Une analyse financière approfondie devra être effectuée, incluant les estimations des coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance. Le prestataire est également invité à proposer des équipements complémentaires pour renforcer l'attractivité des bornes, tels que des écrans d'affichage, les écrans de publicité ou des capteurs de qualité de l'air, tout en assurant leur intégration éco-responsable et leur contribution à la valeur ajoutée du projet.

Le prestataire assurera les actions suivantes dans le cadre de la mission 2 (liste non exhaustive) :

- Définir la technologie et les spécifications techniques pour chaque borne :  
Identifier les spécifications techniques détaillées pour chaque type de borne à installer, en prenant en considération la préférence nationale ;  
Proposer des équipements complémentaires visant à valoriser et renforcer l'attractivité des bornes de recharge en fonction des emplacements : écrans d'affichage, moniteurs de CO2 évités, kit d'analyse de la qualité de l'air, bancs de repos avec facilités numériques, etc.  
Editer des plans d'installation de chaque borne proposée.
- Analyser la faisabilité financière du projet : coût d'investissement détaillé, d'exploitation et de maintenance ;
- Analyser l'impact environnemental des installations proposées ;
- Proposer un plan de gestion et d'exploitation des installations.

Cette mission est d'une durée de 1,5 mois.

### **Mission 3 : Préparation du dossier de consultation d'entreprise.**

Le prestataire sera responsable de la conception d'un dossier de consultation complet et détaillé pour l'acquisition, la fourniture, l'installation et la mise en marche des bornes de recharge électrique. Ce dossier devra être conforme aux normes et réglementations des marchés publics, mettant l'accent sur la qualité, la durabilité et la préférence pour les équipements produits ou assemblés localement. Le prestataire devra inclure dans le dossier des spécifications techniques précises, des critères d'évaluation clairs pour les offres et des conditions détaillées pour la maintenance et le service après-vente. L'ensemble du dossier devra être rédigé de manière à garantir une compréhension claire et une mise en œuvre efficace par les entreprises candidates.

Cette mission est d'une durée de 15 jours ouvrables.

#### **1. Réunion de travail et ateliers de validation**

Le prestataire est tenu à planifier en parfaite concertation avec le maître d'ouvrage, les réunions de travail (concertation & suivi) et les ateliers relatifs à cette consultation.

Quatre (4) ateliers de validation sont à programmer : où toute la documentation doit être préparées et fournies par le prestataire, à savoir :

- **Atelier 1 :** Au démarrage de la prestation ayant pour objectif de présenter les objectifs de la prestation et la méthodologie de travail à adopter ;
- **Atelier 2 :** Présentation des résultats de la première mission relative au Diagnostic et Choix d'Emplacement des bornes de recharge publiques ;
- **Atelier 3 :** Présentation des résultats de la deuxième mission relative à la faisabilité technique et financière des bornes de recharge publiques ;
- **Atelier 4 :** Restitution finale de l'ensemble des résultats de l'étude avec une large participation des acteurs territoriaux (en arabe).

Mis à part les ateliers précités, des réunions de travail seront organisées tout au long de la consultation pour faciliter la collecte des données, l'identification des besoins, l'ajustement des approches et l'atteinte des résultats.

La validation des résultats de la mission 3 ne nécessitera pas l'organisation d'un atelier de validation.

**N.B : tous les frais relatifs aux déplacements, organisations des ateliers, impressions seront comptabilisés et rapportés dans l'offre financière du Prestataire.**

**Aucun service de restauration ou de pause-café n'est sollicité au prestataire.**



Les locaux qui abriteront les ateliers seront mobilisés par le maître d'ouvrage et ses partenaires.

## 2. Les livrables à fournir par le Prestataire

Livrables	Date de remise des livrables
<p><b>Livrable 0 (L0)</b></p> <p><b>Un rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition des objectifs, de la consistance et du chronogramme de la prestation ;</li> <li>▪ Définition de la méthodologie de travail ;</li> <li>▪ Définition du besoin en données à collecter auprès des acteurs ;</li> <li>▪ Définition des outils de travail.</li> </ul>	15 jours après le début de la consultation
<b>Atelier 1 : Présentation de la prestation et de la méthodologie de travail</b>	
<p><b>Livrable 1 (L1) (Mission 1)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport de la mission 1 relative au Diagnostic et Choix d'Emplacement des bornes de recharge publiques. (Rapport provisoire et définitif) ;</li> <li>▪ Fichiers de formes (dont les données sémantiques sont renseignées) exploitables sous tous les environnements SIG ;</li> <li>▪ Un rapport sur le cadre MRV du projet ;</li> <li>▪ Fiches d'enquêtes de terrain.</li> </ul>	<b>2 mois après l'atelier de démarrage</b>
<b>Atelier 2 : Validation des résultats de la mission 1 (Marrakech)</b>	
<p><b>Livrables 2 (L2) (Mission 2) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport de la mission 2 relative à la faisabilité technique et financière des bornes de recharge publiques (rapport provisoire et définitif).</li> </ul>	<b>3,5 mois après l'atelier de démarrage</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans d'installation par borne (fichier source et version imprimée).</li> <li>Fiche technique par borne.</li> </ul>	
<b>Atelier 3: Validation des résultats de la mission 2 (Marrakech)</b>	
<p><b>Livrable 3 (L3) (Missions 3) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dossier de consultation des entreprises : CPS, RC et estimation financière ;</li> </ul>	<b>4 mois après l'atelier de démarrage</b>
<b>Atelier 4 : Présentation finale de l'ensemble des résultats de la prestation</b>	

**N. B :** L'ensemble des livrables, présentations, rapports doivent être produits en français, soumis sous format électronique (Word, pdf et PPT...) et rendus au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives. Les Plans seront fournis sous format original : fichiers sources et en version imprimée.

Le prestataire devra également établir un rapport de synthèse de la mission 1 et la mission 2, ainsi que le rapport relatif au cadre MRV en langue arabe.

la présentation finale qui sera exposé lors de l'atelier de restitution sera éditée en langue arabe et française.

Les rapports définitifs seront remis en 10 exemplaires en version papier avec un habillage graphique convenable.

### 3. Examen et validation des livrables :

L'ensemble des prestations seront suivi et facilité par le Maître d'ouvrage à travers la coordination nationale du Projet « Marrakech, ville durable » et la Direction Régionale de l'Environnement de la Région de Marrakech Safi.

Le développement des prestations, l'examen et la validation des livrables se fera dans le cadre des travaux d'un comité local, baptisé « **Mobilité durable** » qui englobe l'ensemble des acteurs locaux concernés par cette thématique.

Les livrables afférents à chaque étape de la prestation seront transmis par le prestataire au Maître d'ouvrage pour examen initial avant son partage avec le comité de suivi local. L'examen en question se fera durant **5 jours ouvrables** et peut donner lieu à des ajustements avant la transmission du livrable au comité.

Une fois le livrable transmis aux acteurs locaux, l'atelier de présentation des résultats de la mission concernée se fera dans un délai maximal de **10 jours ouvrables**.

Le prestataire est dans l'obligation de transmettre la présentation PPT qui sera exposée lors de l'atelier au cours de cette période afin qu'elle soit validée par le Maître d'ouvrage.

Le prestataire assurera la prise de note lors de l'atelier de présentation des résultats, l'élaboration du compte rendu et l'actualisation des livrables suite aux remarques du comité dans un délai de **5 jours ouvrables** après la tenue de l'atelier.

Le prestataire bénéficiera d'un ordre d'arrêt une fois les livrables afférent à une mission donnée sont transmis au Maître d'ouvrage. Un ordre de service sera édité après réception des livrables validées par le comité local de suivi.

#### 4. Confidentialité et propriété des études

L'attributaire s'engage à respecter le principe de confidentialité et ce, par rapport aux informations qui lui seront communiquées dans le cadre de cette consultation.

Tous les documents et rapports établis par l'attributaire sont la propriété exclusive du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, du PNUD et du comité local de suivi et des parties prenantes désignées officiellement par le Maître d'ouvrage.

#### 5. Modalités de règlement

Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence en 4 tranches :

- 40 % après la validation des livrables L0 et L1 ;
- 40 % après la validation des livrables L2 ;
- 20 % après la validation des livrables L3 ;

#### 6. Exonération de la TVA

Le paiement se fera en hors taxe et le PNUD veillera à transmettre une attestation d'exonération de la TVA sur les prestations réalisées signée par les autorités compétentes.

### III. Règles de consultation

#### 1. Conditions requises des concurrents

Seules peuvent participer à la présente Consultation les Bureaux d'Etudes Nationaux spécialisés conformément aux qualifications sollicitées ci-dessous.

*NB : Le prestataire est sensé avoir une bonne connaissance du territoire de la ville de Marrakech.*

#### 2. Qualifications et expériences requises de l'équipe technique

L'équipe, qui sera chargée de l'exécution des prestations de la présente étude, devra comporter des profils de formation adéquate, permettant de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Les membres de cette équipe doivent avoir une expérience confirmée dans les domaines de la mobilité électrique, la planification urbaine, le développement durable, le génie électrique et énergétique, avec une maîtrise des montage financiers des projets urbains et des bilans carbone.

L'équipe du bureau d'études doivent justifier des expériences similaires pour le compte du secteur public ou privé en matière de planification urbaine liée au secteur de la mobilité durable, de dimensionnement et conception des solutions de recharge pour véhicules électriques et tous autres technologies émergentes et de montage de projet urbain durable.

L'équipe doit être encadrée par un professionnel de haut niveau, ayant une expérience probante, d'au moins Dix (10) ans, dans le domaine de la planification urbaine liée au secteur du transport durable. Il sera désigné comme « Chef(fe) de l'équipe ».

##### a) **Chef (fe) de l'équipe des experts :**

Plus précisément, les responsabilités du chef (fe) d'équipe incluent mais ne se limitent pas à :

- Diriger le processus de collecte de données et d'informations nécessaires pour la réalisation de l'étude ;
- Diriger, encadrer et veiller à la conformité de la mission de diagnostic environnemental des différents établissements scolaires ciblés ;
- Diriger et superviser l'élaboration des différents livrables de l'étude ;
- Organiser les consultations/ateliers programmés et veiller à leur réussite ;
- Assurer la gestion ponctuelle et efficace des activités telles que programmées.

Le/La chef (fe) de l'équipe des experts devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme Master / ingénieur d'Etat ou Doctorat d'Etat dans les domaines de la mobilité durable ou la planification urbaine ;
- **Au moins 10 ans d'expérience** professionnelle dans un domaine en rapport avec la prestation : mobilité et déplacement durable, planification urbaine ;
- Une bonne connaissance des questions relatives aux technologies nouvelles et émergentes en matière de déplacement et d'aménagement urbain, avec une forte expérience en planification de solutions de mobilité durables et ayant participé à **au moins 5 études ou 5 projets** dans ces domaines de compétences ;

**b) L'équipe des experts :**

Cette équipe comprendra au moins les 3 profils suivants :

1. Un(e) Ingénieur (e) d'Etat en Génie Energétique / Electrique ayant une expérience professionnelle **d'au moins 10 ans** dans la conception des installations énergétiques, en particulier les systèmes de recharge et les technologies énergétiques émergentes et ayant participé à **au moins 5 études ou 5 projets** dans ces domaines de compétences.
2. Un(e) Ingénieur(e) en Géomatique ayant une expérience professionnelle **d'au moins 5 ans** dans la conception et l'exploitation des SIG, ayant participé à **au moins 5 études ou 5 projets** dans ces domaines de compétences.

**c) Avec profils d'appui:**

3. Deux enquêteurs dans les métiers de la planification urbaine et/ou la mobilité durable.

Exceptionnellement, le maître d'ouvrage se réserve le droit de demander le remplacement d'un ou plusieurs membres de l'équipe au cours de l'exécution de leur mission. Le Contractant devra pourvoir leur remplacement par le recrutement d'un professionnel de qualité au moins égale et ce dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables.

Le cas échéant, le changement d'un membre de l'équipe par le contractant, doit être de même profil et notifié au maître d'ouvrage dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables.

### 3. Composition des réponses à la présente consultation

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

- A. Dossier administratif et technique
- B. Offre technique
- C. Offre financière

#### A. Dossier administratif :

- Lettre de soumission au Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable confirmant l'intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) ;
- Une déclaration sur l'honneur (Cf. Annexe n°1).
- Copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce (modèle J) du candidat datant de moins de 3 (trois) mois ;
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties nécessaires en la matière auprès de l'administration compétente à cet effet.
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par un régime de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet en la matière ou toute attestation en tenant lieu justifiant la couverture du personnel du concurrent par une mutuelle et par une retraite ;
- Le justificatif des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- Une copie des statuts de la société candidate ;
- Une note sur les moyens humains et techniques (une présentation de la société, son activité, son organisation et ses moyens humains et techniques) ;
- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention manuscrite "lu et accepté".

#### B. Offre technique :

- Fournir une note méthodologique et un chronogramme indiquant la manière dont l'équipe du projet approchera et effectuera le travail ;

- Présenter la liste nominative de l'équipe affectée aux différentes missions de l'étude mettant en avant leurs profils, leurs qualifications professionnelles, et l'expérience acquise dans leur domaine conformément aux termes de référence ; Cette liste est accompagnée par des copies légalisées des diplômes, les curriculum vitae détaillés, datés et cosignés par les intervenants et le concurrent.

### C. Offre financière

Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par mission. L'offre financière doit être datée et signée. Les prix rémunèrent toutes les sujétions dues à étude telle que définie dans la présente consultation et à la mobilisation des experts.

L'IC est sollicité de remettre un bordereau des prix (modèle ci-dessous) signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l'acte d'engagement (Cf. Annexe n°2).

L'offre financière est remise dans un pli séparé fermé, cacheté et portant la mention « offre financière ».

Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire en MAD (hors TVA)	
		En chiffre	En lettre
<b>Mission 1 :</b> Diagnostic et choix d'emplacement des bornes de recharge publiques.	Forfait (F)		
<b>Mission 2 :</b> Faisabilité technique et financière des bornes de recharge publiques.	Forfait		
<b>Mission 3 :</b> Préparation du dossier de consultation d'entreprise.	Forfait		
<b>TOTAL (hors TVA)</b>			

## Décomposition des prix

**Mission 1 :** Diagnostic et choix d'emplacement des bornes de recharge publiques.

Désignation	Unité	Coût Unitaire (MAD)	Qté	Sous - Total (MAD)
Chef(fe) de l'équipe – Expert planification urbaine et mobilité durable	J			
Un (e) Ingénieur (e) d'Etat en génie électrique / Energétique	J			
Un (e) Ingénieur en Géomatique (SIG)	J			
Un (e) Enquêteur en planification urbaine/mobilité : Appui	J			
<b>Total -A-</b>				
Frais de déplacements, de collecte de données et d'organisation des réunions et des ateliers	F			
<b>Total -B-</b>				
Production des documents (provisoires Et définitifs) :				
- Livrable L0	U			
- Livrable L1	U			
<b>Total- C-</b>				
<b>Total A+B+C (hors TVA)</b>				



**Mission 2 : Faisabilité technique et financière des bornes de recharge publiques.**

Désignation	Unité	Coût Unitaire (MAD)	Qté	Sous - Total (MAD)
Chef(fe) de l'équipe – Expert planification urbaine et mobilité durable	J			
Un (e) Ingénieur (e) en génie électrique / énergétique	J			
<b>Total -A-</b>				
Frais de déplacements, de collecte de données et d'organisation des réunions et des ateliers	F			
<b>Total -B-</b>				
Reproduction des documents (provisaires Et définitifs) : - Livrable L2	U			
<b>Total- C-</b>				
<b>Total A+B+C (hors TVA)</b>				

**Mission 3** : Préparation du dossier de consultation d'entreprise.

Désignation	Unité	Coût Unitaire (MAD)	Qté	Sous - Total (MAD)
Chef(fe) de l'équipe – Expert en planification urbaine et mobilité durable	J			
<b>Total -A-</b>				
Production des documents (provisoires Et définitifs) : - Livrable L3	U			
Total- B-				
Total A+B (hors TVA)				

#### IV. Critères d'évaluation de la consultation :

L'examen des offres sera effectué par une commission de Consultation désignée à cet effet. La sélection se fera en trois étapes :

- **Etape 1** : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents ;
- **Etape 2** : Examen et évaluation des offres techniques pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 1, une note technique sera attribuée sur la base de l'« Offre technique » ;
- **Etape 3** : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 2.

##### Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents

Les offres dont les dossiers administratifs et techniques sont incomplets seront rejetées.

##### Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques

Chaque offre technique relative à un dossier accepté au titre de l'étape 1 sera évaluée et une notation technique (Nt) lui sera attribuée.

**Cette note devra être supérieure ou égale à 70/100 pour que le soumissionnaire soit jugé techniquement valable.**

L'évaluation des offres techniques sera axée sur les critères suivants :

Critères de l'évaluation technique	Points
<b>Démarche méthodologique</b>	
Méthodologie non conforme, ne répondant pas aux termes de référence : 0 point	
Méthodologie répondant strictement aux termes de référence : 20 points	30
Méthodologie améliorée par rapport aux termes de référence (innovante avec un apport substantiel) : 30 points	
<b>Total (C1)</b>	.../30

Qualification des intervenants			
Qualité de l'équipe proposée pour la réalisation de l'étude	Barème	Documents de base	Note sur 60
<p>Chef (fe) du projet : Master / Ingénieur (e) ou docteur planification urbaine spécialisé dans la mobilité durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 10 ans d'expérience ;</li> <li>• 5 références ;</li> </ul>	Nt 1 : 25	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CV</li> <li>- Diplôme de master / d'ingénieur ou doctorat d'Etat dans la planification urbaine – Mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 10 ans d'expérience et plus de 5 références : 25 points</li> <li>- 10 ans d'expérience et 5 références : 15 points</li> <li>- <b>Profil non conforme : Ecarté de la consultation</b></li> </ul>
<p>Un(e) ingénieur (e) d'Etat en génie énergétique / électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 10 ans d'expérience ;</li> <li>• 5 références.</li> </ul>	Nt2 : 20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CV</li> <li>- Diplôme d'ingénieur d'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 10 ans d'expérience et plus de 5 références : 20 points</li> <li>- 10 ans d'expérience et 5 références : 15 points</li> <li>- <b>Profil non conforme : Ecarté de la consultation</b></li> </ul>
<p>Un(e) ingénieur (e) d'Etat en géomatique (SIG) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 5 ans d'expérience ;</li> <li>• 5 références.</li> </ul>	Nt3 : 15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CV</li> <li>- Diplôme d'ingénieur d'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 5 ans d'expérience et plus de 5 références : 15 points</li> <li>- 5 ans d'expérience et 5 références : 10 points</li> <li>- <b>Profil non conforme : 0 points</b></li> </ul>
<p><b>Deux</b> enquêteurs de terrain en planification urbaine</p>	Nt 4 : 10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CV</li> <li>- Diplôme bac+2 ou plus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Profil conforme : 5 points</li> <li>- Profil non conforme : 0 points</li> </ul>
<b>Total (C2)</b>			.../65
<b>Total global Nt</b>			.../100

**Motifs d'élimination des offres techniques :**

1. Absence de l'une des pièces constituant l'offre technique ;
2. L'obtention d'une note technique globale Nt strictement inférieure à 70/100 points ;
3. En cas de manque d'un profil dans l'équipe ;

4. En cas de profil non conforme pour les qualités de Chef(fe) de l'équipe, de l'architecte urbaniste, l'ingénieur(e) en génie énergétique/électrique, l'ingénieur(e) en génie de l'environnement, le dossier sera directement écarté de la consultation.
5. Une note technique (Nt) inférieure à 70/100 est considérée éliminatoire.

**Etape 3 : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les offres ayant été retenues au titre de l'Etape 2**

Seules les offres ayant été retenues au terme de l'étape 2 seront éligibles à l'évaluation financière.

Il sera retenu le concurrent ayant présenté l'offre la mieux-disante, correspondant à la note globale (Ng) la plus élevée déterminée comme suit :

$$Ng = Nt \times 0.7 + Nf \times 0.3$$

Nt étant la note technique obtenue au titre de l'étape 2 et Nf la note financière calculée comme suit :

$$Nf = 100 \times Fo / F$$

Où :

Fo est le montant de l'offre la moins-disante,

F le montant de l'offre du concurrent

## ANNEXE 1

### DECLARATION SUR L'HONNEUR

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert** (AC 03/PROJET\_MVD/2024)

Objet de l'appel à consultation : **Appel à consultation pour l'élaboration de l'étude de faisabilité relative à la mise en place de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques au niveau de la ville de Marrakech.**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (Award ID: 00128412/Project ID:00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

#### **A- Pour les personnes physiques ou l'auto-entrepreneur :**

Je soussigné :..... (prénom, nom et qualité)

Numéro de tél..... numéro du Fax .....

Adresse électronique.....

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu.....

Affilié à la CNSS sous le n°.....

Inscrit au registre du commerce / registre national de l'auto-entrepreneur de.....(Localité) sous le n°.....

N° de patente : .....

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR .....(RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

#### **B- Pour les personnes morales**

Je soussigné..... (Prénom, Nom et qualité au sein de l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de.....(Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de

.....

Adresse du siège social de la  
société.....

Adresse du domicile élu

.....

Affilier à la CNSS sous le

n°.....

N° de patente

.....

N° du décompte courant postal-bancaire ou à la  
TGR

.....

(RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

Déclare sur l'honneur :

- 1) M'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlent de mon activité professionnelle ;
- 2) M'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter que sur 50% de la totalité de la prestation ; et m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par le descriptif des missions demandées du présent document de termes de référence.
- 3) M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait  
à.....le.....

## ANNEXE 2

### ACTE D'ENGAGEMENT

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert** (AC 05/PROJET\_MVD/2024)

Objet de l'appel à consultation : **Appel à consultation pour l'élaboration de l'étude de faisabilité relative à la mise en place de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques au niveau de la ville de Marrakech.**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (Award ID : 00128412/Project ID :00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

#### **A- Pour les personnes physiques ou l'auto-entrepreneur :**

Je soussigné :..... (prénom, nom et qualité)

Numéro de tél..... numéro du Fax .....

Adresse électronique.....

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu.....

Affilié à la CNSS sous le n°.....

Inscrit au registre du commerce / registre national de l'auto-entrepreneur de.....(Localité) sous le n°.....

N° de patente :.....

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR .....(RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;



**B- Pour les personnes morales :**

Je soussigné :.....

Agissant au nom et pour le compte de .....(Raison sociale et forme juridique de la société) en ma qualité de..... dûment habilité à participer à la consultation relative à .....

Au capital de

:.....

Adresse du siège

social.....

Affilié à la C.N.S.S sous le

n°.....

Inscrit au Registre de Commerce de..... sous le

n°.....

N ° de Taxe Professionnelle :

.....

CIN du représentant légal :

.....

N° de téléphone :

.....

Adresse électronique :

.....

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés (Ci-joint la décision des organes sociaux ou de la procuration valablement établie) :

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d'ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

- 1) Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;
- 2) M'engage à exécuter lesdites prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j'ai établis moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A.....(En lettres et en chiffres)

Le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à..... (Localité), Sous le numéro... RIB

Fait à.....le.....

Signature du concurrent et Cachet